



*Bureau des radiocommunications*

(N° de Fax direct +41 22 730 57 85)

Circulaire administrative  
CACE/449

Le 19 mars 2008

**Aux Administrations des Etats Membres de l'UIT et aux Membres du Secteur des radiocommunications participant aux travaux des Commissions d'études des radiocommunications et de la Commission spéciale chargée d'examiner les questions réglementaires et de procédure**

**Objet:** Système d'inscription des délégués aux conférences et réunions (EDRS) pour les activités des commissions d'études

Le nouveau système d'inscription des délégués aux conférences et réunions (EDRS) a été mis en oeuvre avec succès pendant le deuxième semestre de 2007: il a facilité l'inscription en ligne des délégués à la Conférence mondiale des radiocommunications, à l'Assemblée des radiocommunications et à la réunion du Groupe consultatif des radiocommunications tenue plus tôt cette même année.

Pour pouvoir utiliser le système EDRS pour les activités des commissions d'études, en permettant notamment aux délégués et aux participants de soumettre un seul formulaire d'inscription pour plusieurs réunions, il est nécessaire de prendre les dispositions suivantes.

**Coordonnateur désigné chargé de l'inscription**

Chaque Etat Membre, Membre du Secteur ou Associé est prié de désigner un coordonnateur chargé de s'occuper de toutes les demandes d'inscription aux réunions des commissions d'études émanant de l'administration ou de l'organisation dont il relève. La liste des coordonnateurs désignés sera publiée sur la page d'accueil des commissions d'études. Cette liste sera établie compte tenu des informations reçues en réponse au formulaire figurant dans l'Annexe de la présente Circulaire administrative. Le formulaire dûment rempli doit être soumis au plus tard le 1er août 2008. Si le secrétariat du BR ne reçoit pas ce formulaire, les noms des coordonnateurs désignés TIES indiqués dans le Répertoire général de l'UIT seront repris. Après le 1er août 2008, chaque coordonnateur désigné recevra un nom d'utilisateur et un mot de passe qui lui permettront d'accéder au système en ligne, où ils trouveront des instructions détaillées. En outre, les Présidents et les Vice-Présidents ainsi que les représentants permanents recevront un mot de passe personnel qui leur permettra d'adresser leurs demandes d'inscription directement au service d'inscription de l'UIT-R.

Cette nouvelle phase du système EDRS sera mise en oeuvre pour les réunions groupées de la Commission d'études 7 qui commenceront le 6 octobre 2008. L'inscription en ligne débutera le 1er septembre 2008. De plus amples détails seront donnés dans la lettre annonçant la convocation de ces réunions.

Valery Timofeev  
Directeur du Bureau des radiocommunications

Distribution:

- Administrations des Etats Membres de l'UIT
- Membres du Secteur des radiocommunications
- Associés de l'UIT-R
- Présidents et Vice-Présidents des Commissions d'études des radiocommunications et de la Commission spéciale chargée d'examiner les questions réglementaires et de procédure
- Président et Vice-Présidents du Groupe consultatif des radiocommunications
- Président et Vice-Présidents de la Réunion de préparation à la Conférence
- Membres du Comité du Règlement des radiocommunications
- Secrétaire général de l'UIT, Directeur du Bureau de la normalisation des télécommunications, Directeur du Bureau de développement des télécommunications

